

"Sentier de la forêt de Fayat" (sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3h 30	14,4 km	jaune	moyen	60 m

Départ : à 1,7 km de Château-Chervix, en direction de Coussac-Bonneval, RD70. Se garer en bord de route à la Croix Saint-Martial.

- 1 Prendre la route puis le chemin qui monte en direction de Puy de Bar. En face du château d'eau un aller-retour est possible pour admirer la chapelle (propriété privée). Sinon bifurquer à droite et continuer jusqu'à la ferme. Continuer sur la route, jusqu'au carrefour.
- 2 Tourner à gauche. Dans le virage, poursuivre à gauche sur le chemin en face d'une ferme. Traverser la forêt de Fayat, puis à 100 m bifurquer à droite vers Barabant et la Fagassière (mines d'or exploitées jusqu'en 1990).
- 3 Tourner à gauche, passer sur la chaussée de l'étang et monter vers le village de Mars. Traverser le village. A la RD70, tourner à gauche sur 30 m puis prendre à droite l'allée forestière pendant 1,2 km.
- 4 Emprunter à gauche un sentier qui traverse la forêt puis rejoindre la voie communale. Arrivé à celle-ci, la prendre à droite puis de suite à gauche le chemin qui s'enfonce à nouveau dans la forêt.
- 5 Au village des Planchettes, prendre à gauche la route qui remonte vers le point de départ.

Sentier des bergers
et tuiliers :
roches du loup



Légende du chemin
de la "tête du marchand" :

Ce chemin suivait l'ancienne voie romaine qui allait alors de Cahors à Bourges et coupait en deux la commune de Château-Chervix, au lieu-dit La Chapelle. Il était emprunté par de nombreux marchands, dans la première partie du XIXème siècle, qui achetaient de l'huile à la campagne pour la revendre à Limoges. Un jour le commis d'un de ces marchands décida de tuer son maître car, au dire des mauvaises langues, il était amoureux de sa femme. La scène se passa sur la colline à la sortie de la forêt de Fayat. La tête du patron tomba sur le sol, rebondit 9 fois en creusant 9 trous au pied de 9 rochers qui étaient là pour signaler le chemin, et depuis ce jour, aucun arbuste ni herbe ne pousse dans ces 9 trous. Nous pourrions nous en rendre compte aujourd'hui si le bulldozer n'avait élargi le chemin en déplaçant tous les rochers.



Chapelle du Puy de Bar

En chemin :

- Le site naturel de la lande de la Flotte et du Cluzeau, inscrit au réseau départemental des Espaces Nature et Découverte avec son sentier d'interprétation et ses roches métamorphiques nommées serpentinites, le domaine forestier avec 700 ha de feuillus, les étangs de Mars et des Gadanets ;
- Le château de Montintin de la fin du XIXème siècle, les anciennes mines d'or de la Fagassière, la voie romaine avec ses vestiges
- Les villages anciens habités par les tuiliers de la Flotte et de la Chapelle. Village de Mars
- La chapelle du Puy de Bar et son point de vue

Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements pratiques

Information et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Briance Sud Haute-Vienne
Contact : 05 55 00 89 91

En savoir plus sur le tourisme en Haute-Vienne :
www.visitlimousin.com ou 05 55 79 04 04

Pour randonner facile

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site www.visitlimousin.com (nous contacter) ou au tél : 05 55 79 04 04



Vous avez un mobile, téléchargez l'application Loopi Gps & Balade. Calculez votre itinéraire, baladez-vous et découvrez des points d'intérêt où que vous soyez, à vélo ou à pied !

Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.visitlimousin.com. Tous nos chemins sont conçus prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Ils sont également ouverts aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).



Une mission
du Conseil
départemental
de la
Haute-Vienne

CHATEAU-CHERVIX



SENTIER DES BERGERS ET DES TUILIERS

11,3 km - 2 h 50

SENTIER DE LA FORET DE FAYAT

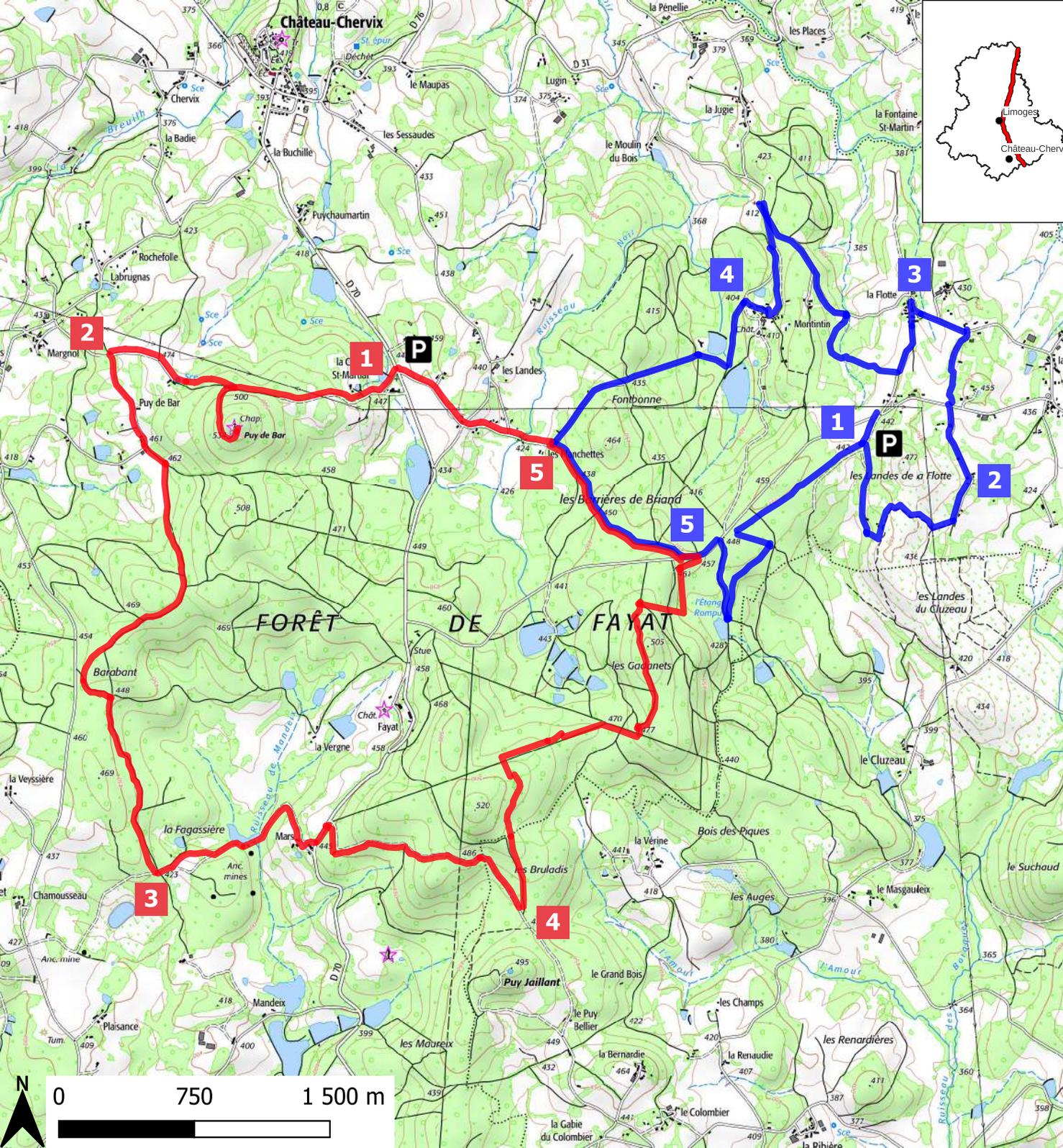
14,4 km - 3 h 30



Pratiques associées

LIMOUSIN
nouveaux horizons

www.visitlimousin.com



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Toulouse puis la sortie n°41. Dans Magnac-Bourg, prendre la RD31 en direction de Château-Chervix.

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire / Mauvaise direction

Changement de direction

Itinéraire

"Sentier des bergers et tuiliers"
(sur la carte)

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2h 50	11,3 km	jaune	moyen	60 m

Départ : parking à l'intersection des routes de Fayat et de la Flotte

1 Au croisement des deux sentiers, se diriger sur celui de gauche et traverser le site naturel de la Flotte et du Cluzeau.

Ce site, inscrit au réseau départemental des Espaces Nature et Découverte, permet d'accéder au massif de roches de serpentinite appelé "Roches du loup" et à des points de vue intéressants sur les Monédières et le Mont Gargan. Le sentier d'interprétation présente la flore remarquable du site.

2 Prendre à gauche la petite route et remarquer une ancienne tuilerie. Au croisement, poursuivre en face et rejoindre le village de la Flotte.

Village ancien, la Flotte possède des maisons sur lesquelles on peut observer des croix de pierres blanches aux pignons.

3 Traverser le village et, à la sortie, prendre à droite. Reprendre à gauche la petite route et au croisement se diriger à gauche vers le village de Montintin. Laisser la route et tourner à gauche sur un chemin de terre qui ramène au village.

4 Tourner à gauche, cette petite route traverse la forêt et conduit au village des Planchettes. A l'entrée du village, prendre à gauche jusqu'à la route.

5 Poursuivre à gauche la route puis la première à droite jusqu'à l'Etang Rompu. Tourner tout de suite à gauche et remonter à travers bois, en empruntant un instant une ancienne voie romaine quasiment disparue. Seuls quelques vestiges de voies antiques (photo ci-contre) restent au bord du chemin. Poursuivre jusqu'au point de départ.

